



## STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION

Devant le niveau des impôts et des charges sociales, les stratégies de revenus sont souvent construites autour d'une idée forte :

**obtenir le revenu disponible maximum au moindre coût fiscal et social**

Si l'optimisation du revenu est un objectif impératif, il ne faut cependant pas oublier de le combiner à la nécessité de :

- ▶ Préserver ses droits en matière de prévoyance
- ▶ Améliorer ses droits à la retraite

Cela s'avère d'autant plus important qu'une large part des cotisations sociales obligatoires n'apporte aucun retour en termes de prestations directes.

L'étude personnalisée que nous vous proposons combine différents critères pour une solution adaptée à votre situation.

Elle vous permettra de fixer le meilleur niveau de :

- ▶ Rémunération
- ▶ Distribution de dividendes

L'étude tient également compte des niveaux de garanties de prévoyance (en cas d'arrêt de travail et de décès) induits par chaque stratégie de rémunération.

Par ailleurs, elle intègre les incidences en matière de droits à retraite.

## LES QUESTIONS PRÉALABLES À SE POSER

Avant de valider définitivement votre choix, vous devez vous poser certaines questions :

### QUELLES SONT LES PRESTATIONS AUXQUELLES JE NE PEUX RENONCER ?

Le niveau de rémunération peut conditionner les indemnités journalières mais aussi les prestations invalidité et décès. Là encore, il est essentiel de fixer vos besoins et ceux de votre famille en matière de prévoyance.

### QUEL EST LE MONTANT DU REVENU DISPONIBLE SOUHAITÉ ?

Le fait que vous cherchiez à optimiser fiscalement et socialement votre rémunération globale est tout à fait compréhensible et nécessaire.

Soyez attentifs à bien définir vos besoins de manière à ce qu'ils n'excèdent pas ce que l'exploitation de votre entreprise vous permet de prélever.

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez :

**Julie GOULET**

Conseillère chargée de développement

[jgoulet@69.cerfrance.fr](mailto:jgoulet@69.cerfrance.fr) - 04 81 69 54 06 - 06 75 33 07 24

Retrouvez-nous sur  
[www.cerfrance.fr](http://www.cerfrance.fr)